



ACTION COLLECTIVE « Eau et Entreprise : économie et agents chimiques »

2eme rencontre Economisons l'eau !

CLUB EAU

04 septembre 2012

Union des Entreprises 35 - Rennes

Accompagner les entreprises dans

- * La gestion des agents chimiques, en particulier dangereux, qu'elles achètent, utilisent, et rejettent dans l'eau
- * La compréhension des exigences légales relatives à la gestion de l'eau
- * La réduction de l'incidence des activités économiques sur le milieu aquatique
- * La maîtrise du coût de l'eau

OBJECTIFS DE
L'ACTION

- * Informer et mobiliser : 8 rencontres
- * Outil dynamique de gestion des substances chimiques dangereuses en vue de leur suivi et de la réduction des flux
- * Diagnostics : Intervenir sur site pour établir un bilan et rechercher des solutions
- * Groupes de travail sur les principaux bassins versants
- * Guide sur l'assainissement dans les entreprises début 2013

DEROULE DE
L'ACTION

- **29 mai 2012 :** REACH
- **4 septembre 2012 :** Economiser l'eau dans l'entreprise
- **5 octobre 2012 :** Assainissement collectif des entreprises
- **18 octobre 2012 :** Prévention et réduction des déchets dangereux diffus
- **13 novembre 2012 :** Impact du SDAGE et des SAGE sur les entreprises
- **4 décembre 2012 :** Actions à mener suite au programme RSDE
- **10 janvier 2013 :** Gestion des substances et produits chimiques
- **15 mars 2013 :** Procédés d'assainissement des entreprises non raccordées à une STEP collective.

RENCONTRES 2012-13

* I - Identification et suivi des substances dangereuses dans l'entreprise : REACH

- Recherche de données dans l'entreprise
- Identification et caractérisation des substances dangereuses
- Outil dynamique de gestion des substances
- Synthèse sur les rejets de substances dangereuses dans l'eau

DUREE : 1 journée

PRISE EN CHARGE TOTALE

**INTERVENTION SUR
SITE**

* II - Gestion, économie et rejets d'eau

- Compiler analyser les données existantes dans l'entreprise
- Comparer avec les exigences légales
- Identifier les flux de l'eau et des pollutions
- Préconisations sur les économies d'eau et sur les procédés de traitement : solutions technico-économiques adaptées

INTERVENTION DE BIE ENVIRONNEMENT

DUREE 3 A 4 JOURS

**PRISE EN CHARGE PARTIELLE, 340 €/J A LA CHARGE DE
L'ENTREPRISE**

CONVENTION ENTRE L'UE 35 ET L'ENTREPRISE

**INTERVENTION SUR
SITE**

- * Informer les entreprises d'un même bassin versant sur la problématique commune : l'eau
- * Créer un réseau dynamique
- * Favoriser les actions des entreprises sur les paramètres les plus sensibles

ECHANGES PAR BASSINS
VERSANTS

- * Ancien guide de 2001 de l'UE 35
- * Nouvelles responsabilités des responsables d'entreprises
- * Actualisation de la réglementation : DCE, SDAGE 2010-2015, RSDE, ICPE , loi sur l'eau...
- * Modalités de raccordement aux STEP urbaines ou collectives
- * Problématique boues de station d'épuration
- * Exemples et témoignages

ATTENDU POUR LE 1^{ER} SEMESTRE 2013

**GUIDE ASSAINISSEMENT
DES ENTREPRISES**

A votre disposition pour toute question

Pôle Développement durable

Union des Entreprises 35

Sylvie LE TOUCHE/Lydie GAUTIER

02 99 87 42 97

**ET MAINTENANT AU
TRAVAIL !**